



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU GRAND PROJET FERROVIAIRE
DU SUD-OUEST

GPSO

Grand Projet du Sud-Ouest



**Plan de financement du Grand Projet du
Sud-Ouest**

DOSSIER DE PRESSE - 14 mars 2022

GPSO : deux étapes décisives ont été franchies avec la création par ordonnance de la « Société du Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO) » (le 2 mars) et la signature du plan du financement du projet.

Avec la signature, aux côtés de l'État et de SNCF-Réseau, de son plan de financement par 25 collectivités territoriales, et avec la publication de l'ordonnance de création de la « Société du Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO) », le GPSO franchit deux étapes décisives.

À la suite des annonces du Premier ministre en avril et mai 2021 en faveur du GPSO, le Président de la République avait confirmé, à l'occasion des 40 ans du TGV, le 17 septembre 2021, l'engagement de nouveaux investissements structurants, en citant comme priorité la LGV Bordeaux-Toulouse. Ces engagements prennent aujourd'hui définitivement corps.

Ces deux temps forts dans l'aboutissement du GPSO font également suite à la mobilisation des collectivités territoriales, des acteurs économiques et des citoyens. Fédérant l'ensemble des collectivités partenaires et des forces vives de ces territoires, les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et le préfet d'Occitanie coordonnateur du projet, ont contribué à chacune des grandes étapes dans l'avancée du projet, à travers leurs engagements financiers, leurs propositions ou encore leurs contributions dans la préparation de l'ordonnance de création de la société de projet.

L'État, signataire du plan de financement, s'inscrit avec le GPSO dans l'approche nouvelle du Conseil d'orientation des infrastructures (COI) qui recommande le phasage des projets en commençant en priorité par les opérations concourant à l'amélioration des déplacements du quotidien. Cela sera le cas des opérations relatives aux Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) et aux Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT) visant à dé-saturer les nœuds ferroviaires de Bordeaux et de Toulouse et à faciliter la réalisation des opérations de Système express Métropolitains dans les deux métropoles. Cela sera également le cas des lignes nouvelles Toulouse-Bordeaux et Sud-Gironde-Dax, rapprochant les territoires du grand Sud-Ouest avec les métropoles de Toulouse, Bordeaux et Bayonne et au sein d'un réseau de 10 villes moyennes.

L'établissement public local « Société du Grand Projet du Sud-Ouest »

Pour financer les grands projets d'infrastructures, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) permet, par voie d'ordonnance, la création d'établissements publics locaux (EPL) disposants de ressources fiscales dédiées. Les projets ainsi financés pourront être réalisés plus facilement et plus rapidement.

À la demande des collectivités territoriales concernées, le Gouvernement a étudié la possibilité de créer un tel établissement pour le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO).

L'article 4 de la LOM impose le respect de plusieurs conditions d'éligibilité. Les projets visés doivent correspondre à un ensemble cohérent d'infrastructures d'un coût supérieur à un milliard d'euros ayant fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique, d'une déclaration de projet, d'une décision administrative d'engager l'enquête publique ou alternativement d'une décision du ministre chargé des transports de procéder aux démarches pour l'ouverture de l'enquête publique. Leur évaluation socio-économique doit être positive et contre-expertisée. Enfin, un plan de financement doit avoir été approuvé par l'État et les collectivités territoriales.

L'ensemble de ces conditions est désormais rempli pour le GPSO.

Un travail de concertation et de réflexion relatif à la constitution des EPL a, en effet, été mené depuis le printemps 2021 entre l'État, les collectivités territoriales et SNCF-Réseau pour parvenir à la rédaction de l'ordonnance créant l'EPL. Cette ordonnance précise la mission de cet EPL baptisé « Société du Grand Projet du Sud-Ouest », consistant notamment à porter la part de financement des collectivités à ces projets, sa gouvernance ou encore ses ressources. Cette Société centralisera donc les financements des collectivités territoriales et bénéficiera également de ressources fiscales dédiées, notamment une Taxe Spéciale d'Équipement (TSE) votée en Loi de Finances Initiale pour 2022 à la demande des Collectivités.

Elle disposera également de compétences complémentaires facilitant la maîtrise des coûts et des délais du GPSO : expertise ferroviaire, audit, accompagnement de l'équipe projet du Maître d'ouvrage. Elle pourra également intervenir en ingénierie pour proposer un appui technique aux territoires désireux de porter des projets connexes au GPSO.

Cette ordonnance de création de la « Société du Grand Projet du Sud-Ouest » a été ainsi adoptée par le Gouvernement en Conseil des ministres du 2 mars 2022, signée par le Président de la République et publiée au Journal Officiel le 3 mars, matérialisant ainsi une nouvelle étape majeure vers la réalisation concrète du GPSO. L'installation du Conseil de Surveillance de la Société peut désormais être envisagée avant l'été, après parution du décret d'application de l'ordonnance.

25 collectivités territoriales signent publiquement aux côtés de l'État et de SNCF-Réseau, le plan de financement qui accompagne cette création, en mobilisant 5,6 milliards d'euros (courants) pour un coût total de projet de 14 milliards d'euros (courants).

Pour financer les coûts d'investissement du projet, dans le respect de la LOM, le Gouvernement s'est engagé à apporter une contribution budgétaire de 40%, à parité avec les collectivités territoriales. Pour le financement des AFNT, des AFSB et de la ligne Toulouse-Bordeaux cet engagement de l'État représente 4,1 milliards d'euros. Un financement complémentaire de 20% du coût du projet est attendu de l'Union européenne. Le financement de la part État de la partie Sud Gironde-Dax sera assurée dans la prochaine loi d'orientation de mobilités.

Pour matérialiser ces engagements, l'État a conclu le 18 février dernier un plan de financement pour cette première étape du projet avec les collectivités locales concernées des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Le tour de table réunit aujourd'hui pour signature, deux régions, huit départements, deux métropoles, treize communautés de communes ou d'agglomération ainsi que SNCF Réseaux.

Le financement attendu de la part des collectivités territoriales sera donc porté par la Société du Grand Projet du Sud-Ouest, l'établissement public local doté de ressources dédiées, visant à faciliter la mise en place des financements par les collectivités.

Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO)

Le Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO) est un grand projet d'infrastructure prolongeant l'itinéraire grande vitesse français entre Bordeaux vers Toulouse et vers l'Espagne. Il est constitué de deux phases visant :

- À moyen terme l'amélioration de la capacité des nœuds de Bordeaux et Toulouse et la desserte grande vitesse de Toulouse et Dax depuis Bordeaux.
- À plus long terme, le prolongement de ligne nouvelle le long de la côte ouest depuis Dax jusqu'à l'Espagne.

A ce jour, la première phase du projet a fait l'objet de déclarations d'utilité publique. Elle comprend la réalisation de deux lignes nouvelles de 327 km depuis Bordeaux vers Toulouse et vers Dax et d'aménagements capacitaires nécessaires au développement de la desserte TER et à l'accueil des TGV. Ces aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux (AFSB), s'étendent sur 12 km de la ligne existante Bordeaux-Sète, entre Bègles et l'origine de la ligne nouvelle à Saint-Médard-d'Eyrans et ceux au nord de Toulouse (AFNT) s'étendent sur 17 km de section courante entre Castelnau-d'Estrétefonds et la gare de Toulouse Matabiau.

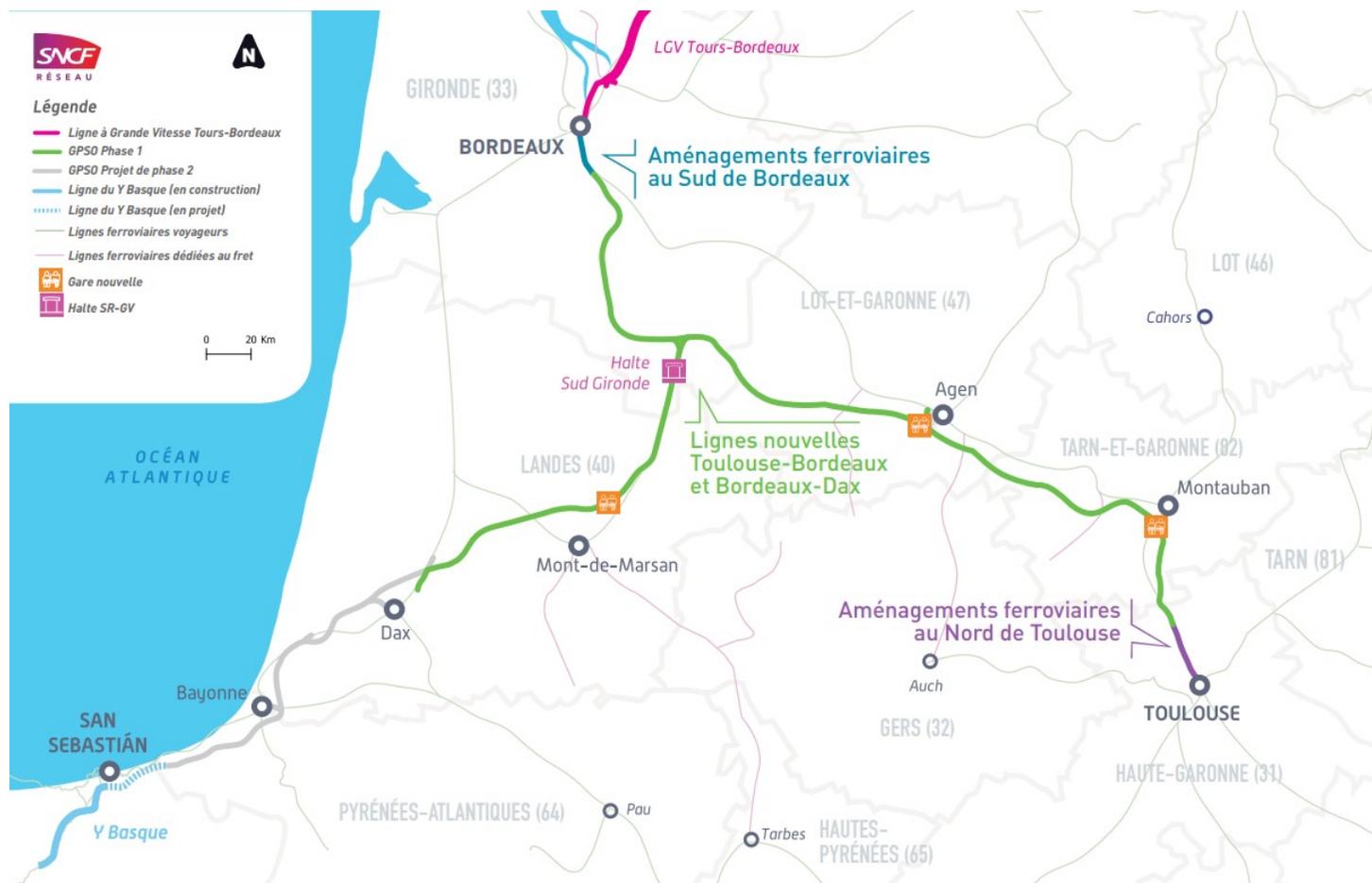
Ces réalisations visent principalement à apporter une desserte plus performante et durable aux territoires du Sud-Ouest. Ainsi dans sa globalité, la première phase du GPSO contribuera à la réalisation de plusieurs objectifs, et en particulier :

- d'accroître l'utilisation du transport ferroviaire dans les déplacements autour des métropoles de Bordeaux et de Toulouse, en augmentant les capacités disponibles pour les transports du quotidien, et d'améliorer l'accessibilité ferroviaire d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine ;
- de relier Toulouse à Paris en 3 heures environ et à Bordeaux en 1 heure environ (contre 2 heures actuellement) et dans un second temps Dax à 55 minutes de Bordeaux, soit un gain de 20 minutes ;
- de contribuer à l'amélioration des liaisons interrégionales et Intercités entre l'axe atlantique et l'axe méditerranéen.

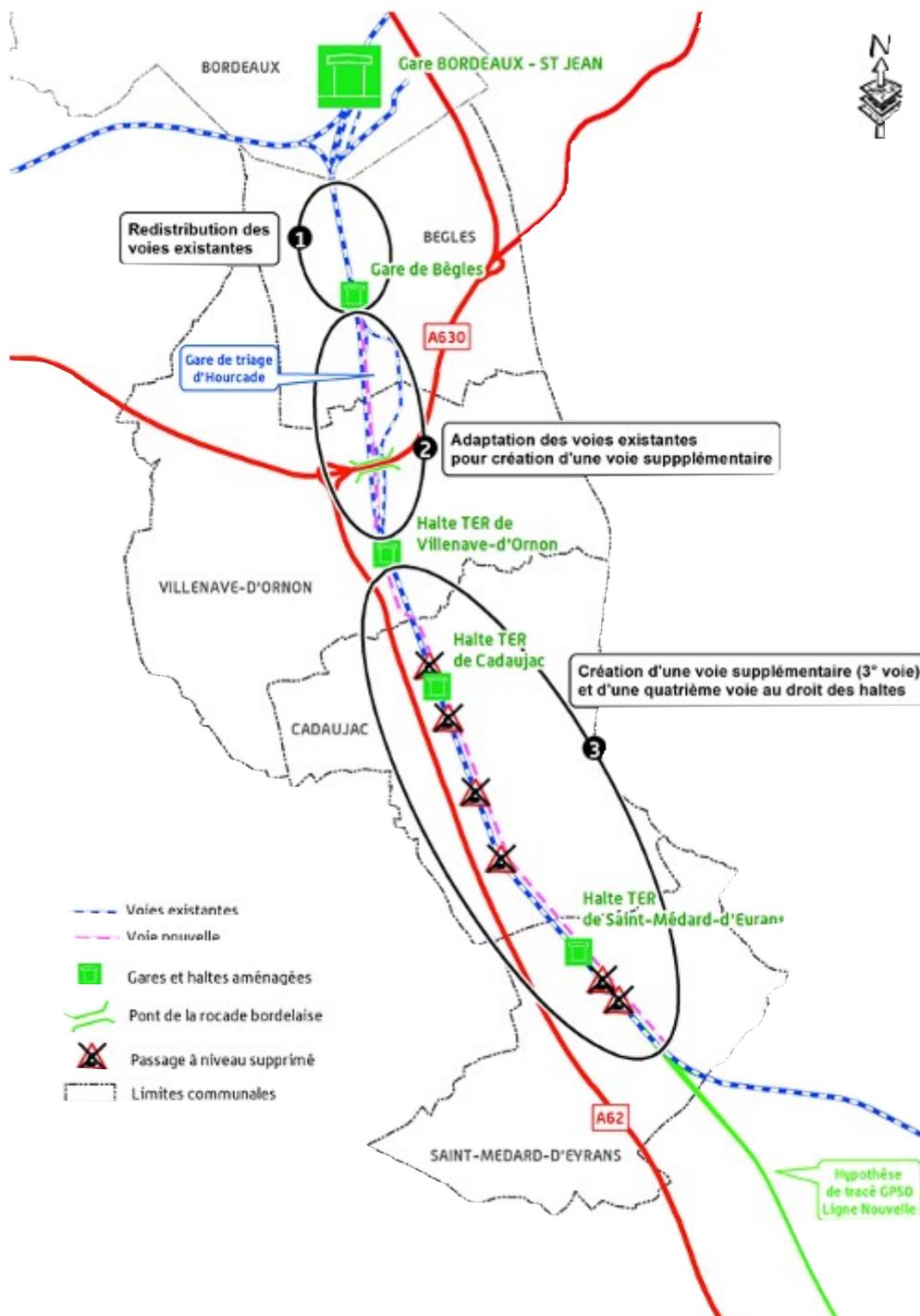
Les travaux de la première phase du GPSO doivent commencer en 2024. Ils débiteront par la réalisation des aménagements ferroviaires du sud de Bordeaux et du nord de Toulouse et seront réalisés pour permettre la mise en place de véritables RER métropolitains pour les villes de Bordeaux et de Toulouse. Les étapes suivantes du projet seront réalisées dans la continuité. La mise en service de la LGV Bordeaux-Toulouse est prévue pour 2032.

Cartographie du projet

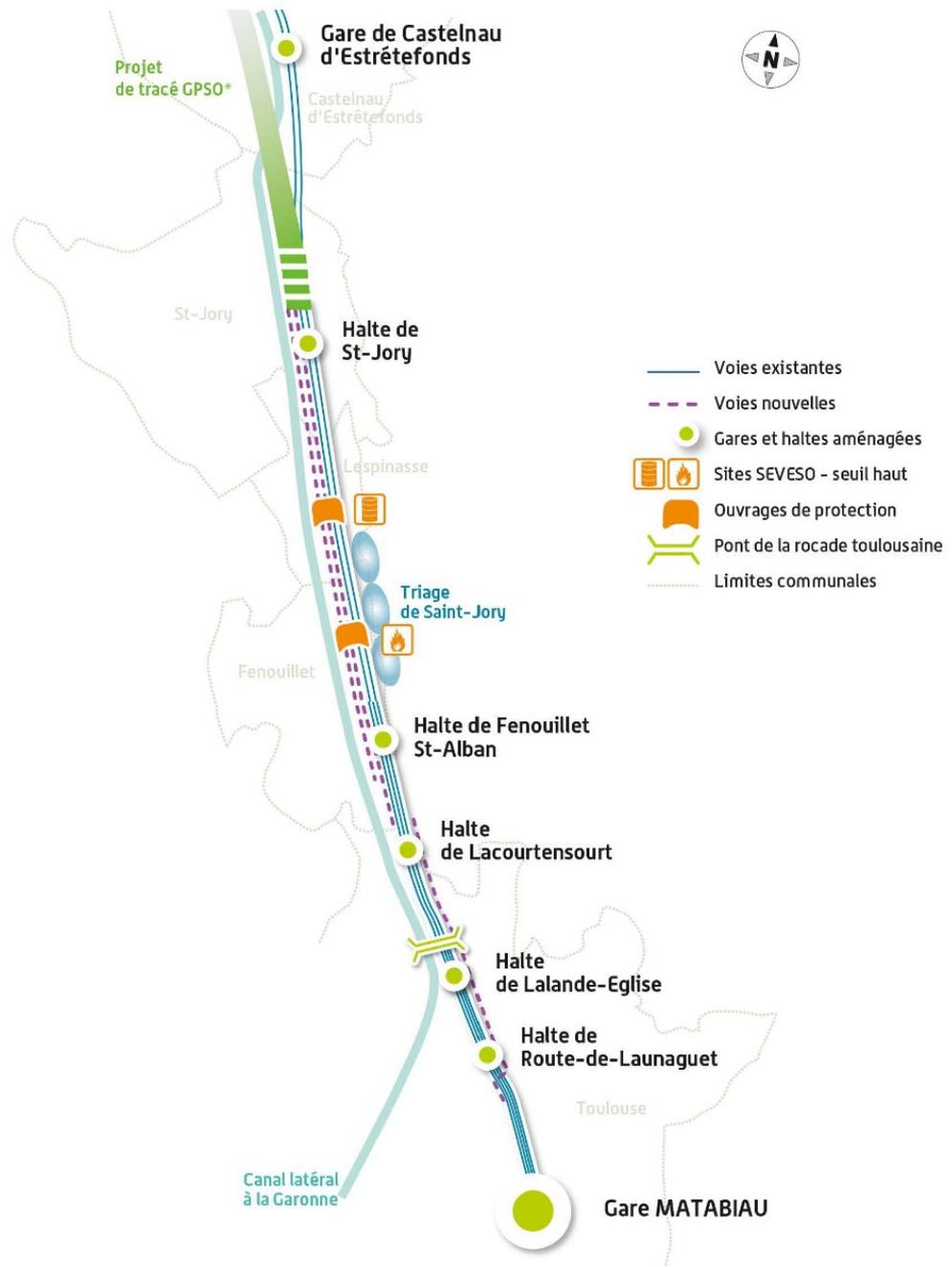
Carte du projet GPSO



Carte des Aménagements ferroviaires du sud de Bordeaux (AFSB)



Carte des Aménagements ferroviaires du nord de Toulouse (AFNT)



*Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest: projet de ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse.



En renouant avec sa vocation historique de grand carrefour du sud de l'Europe, l'Occitanie ouvre aujourd'hui un nouveau chapitre de sa longue et belle histoire. A l'heure actuelle, ce ne sont en effet pas moins de trois projets de LGV qui voient le jour, avec le Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO), bien sûr, mais aussi la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan et la ligne nouvelle Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Pour la région et ses habitants, cette conjonction historique signifie l'inscription dans un destin plus grand, à la fois national et européen, synonyme de désenclavement et, plus encore, d'un renforcement inédit de son attractivité. Elle est également un puissant levier de développement des mobilités du quotidien, en faveur desquelles mon Gouvernement n'a eu de cesse de s'engager, notamment en permettant d'ajouter de nouveaux TER et de concevoir des RER à Toulouse comme à Bordeaux.

L'État, parce qu'il s'agit de l'une de ses missions essentielles, est évidemment au rendez-vous de ce grand projet d'aménagement du territoire. Il y a moins d'un an, le Gouvernement a ainsi pris des décisions très fortes, qui ont accéléré le projet et même, à dire vrai, tout simplement rendu possible, à commencer par le fait d'assumer le financement nécessaire à la réalisation de la première phase, à parité avec les collectivités.

L'État et les collectivités ont en effet su mettre au diapason leur volonté pour être à la hauteur de cette vaste entreprise. C'est ainsi que l'Établissement Public Local « Société du GPSO » a vu le jour le 3 mars dernier et que, chez l'ensemble des partenaires du projet, les équipes sont d'ores et déjà au travail. Aujourd'hui, c'est cet alignement des planètes qui permet la signature publique du plan de financement, ce dont je me réjouis tout particulièrement.

Notre ambition est simple : il s'agit de faire du train le pilier des mobilités de demain, en Occitanie comme en Nouvelle-Aquitaine. Investir ainsi dans le ferroviaire, c'est donc faire en sorte de bâtir partout des alternatives accessibles et efficaces au transport individuel. Chaque jour, chacun de nos concitoyens doit pouvoir utiliser le train pour aller à l'école ou au travail, bien sûr, mais aussi pour accéder à l'épanouissement intellectuel et physique qu'offrent les loisirs.

Ici, l'Etat met donc en œuvre l'engagement qu'il porte depuis cinq ans pour l'ensemble du territoire national, autant qu'il pose les fondations de la France de 2030 que le Président de la République a esquissé le 12 octobre dernier : faciliter partout la circulation des habitants et des entreprises, renforcer la cohésion des habitants et des territoires et développer sans relâche les mobilités décarbonées.

Jean Castex, Premier ministre



La signature officielle du plan de financement avec le Premier ministre Jean Castex marque un tournant vers l'aboutissement du grand projet ferroviaire du Sud-Ouest. Aujourd'hui, l'Etat et pas moins de 25 collectivités s'expriment d'une seule et même voix autour d'un projet commun, d'un objectif partagé : connecter et désenclaver nos territoires, compléter le réseau ferroviaire du sud de la France et du grand sud-ouest européen en reliant la péninsule ibérique à l'Italie grâce à la complémentarité avec les Lignes Nouvelles Montpellier -Perpignan et Provence - Côte d'Azur, réduire l'empreinte carbone de nos déplacements, faciliter la vie de nos concitoyens et développer les trains du quotidien.

Mais cette signature dépasse largement le cadre du symbole. Elle vient boucler plusieurs mois d'échanges pour valider un plan de financement qui permettra désormais d'avancer concrètement vers la réalisation de cette infrastructure, avec de nouvelles étapes clés à court et moyen termes. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail mené par le préfet coordonnateur, Etienne Guyot, auprès de l'ensemble des collectivités partenaires.

Très prochainement, nous installerons avec Alain Rousset l'association de préfiguration de la future société de projet qui devrait voir le jour avant l'été. Avec un objectif en ligne de mire, le démarrage des travaux en 2024.

Mobilisation régionale pour dire « oui » à la LGV en 2017, conclusions du rapport Duron en 2018, inscription du projet dans la loi d'orientation des mobilités en 2020, signature du plan de financement et adoption de l'ordonnance de création de la société de projet en 2022 : depuis 5 ans, nous avons levé les freins les uns après les autres pour que Toulouse et nos territoires rejoignent enfin la France de la grande vitesse. Une victoire collective pour l'Occitanie et ses habitants.

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée

Aujourd'hui, la Nouvelle-Aquitaine, le Sud-Ouest, et au-delà, la France elle-même écrivent un nouveau chapitre de leur Histoire : le lancement effectif du Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO). Les planètes institutionnelles se sont enfin alignées pour franchir une étape décisive de ce projet. Notre engagement commun et désormais irréversible sur ce projet est le fruit d'années de travail, de combats politiques acharnés en faveur d'un aménagement du territoire plus juste, d'un mode de transport plus vert, d'une technologie d'avenir.

Grâce au GPSO, nous allons bénéficier d'une proximité accrue entre les territoires néo-aquitains – mais aussi notre région, ses voisines et Paris –, avec des gains de temps considérables et l'accélération de nouvelles connexions ; d'un bilan carbone considérablement amélioré grâce au report modal de l'aérien et de la route vers le ferroviaire ; d'une expansion des capacités de ferroutage, grâce au développement du fret ; et d'un accès renforcé aux métropoles bordelaises et toulousaines, par le développement (entre autres) des TER périurbains.

Le GPSO s'inscrit résolument dans le sens de l'Histoire, conjuguant écologie, développement économique et lien social. C'est un projet d'avenir, qui fait sens, qui nous rassemble. GPSO améliorera le quotidien de millions de personnes et transformera des régions entières, des pays – au bénéfice de nous tous, de nos entreprises, de nos emplois, de nos liens affectifs et familiaux.

Ce sera sans nul doute le projet du XXIème siècle pour notre région

Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine



Les équipes de SNCF Réseau et de sa filiale SNCF Gares & Connexions sont particulièrement engagées et fières de contribuer au Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest. Ce projet a pour ambition de traiter de manière intégrée à la fois les enjeux de la mobilité longue distance et les transports du quotidien, tout en libérant de la capacité pour le fret, pour promouvoir une mobilité décarbonée .

Luc Lallemand, directeur SNCF Réseau

J'ai souhaité que Bordeaux Métropole apporte son soutien au Grand Projet du Sud-Ouest dans ses trois composantes car je considère qu'elles sont toutes dans l'intérêt de notre agglomération et au-delà, du territoire. Vis-à-vis de Toulouse et de l'Occitanie, c'est également au nom de la solidarité et de la réciprocité que ce soutien s'exprime. Pour la branche vers Dax et ultérieurement la péninsule ibérique, cela répond à une nécessité dans une vision européenne et un enjeu important pour le report modal du trafic poids lourds. Enfin, je n'oublie pas que le GPSO constitue un préalable indispensable à la réussite du RER métropolitain sur lequel nous fondons beaucoup d'espoir pour faciliter la mobilité de l'ensemble de la population de Gironde.

Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole



Nous signons collectivement, ce lundi 14 mars, le plan de financement du Grand Projet du Sud-Ouest.

Le calendrier du projet va désormais pouvoir se préciser. Je suis ravi pour les Toulousains et pour l'ensemble des habitants du Grand Sud-Ouest ! L'arrivée du TGV, c'est la promesse d'une nette amélioration de la qualité de la desserte ferroviaire de nos territoires et le développement d'une offre de transport aux vertus environnementales considérables.

Je salue l'adhésion des collectivités concernées. Toutes, ou presque, prennent comme moi le parti d'une écologie pragmatique, qui conjugue qualité de vie et transports décarbonés.

Cette signature est aussi une victoire pour le fret ferroviaire et les transports du quotidien, qui vont bénéficier de la construction de la LGV. Autant de gains décisifs pour les habitants et pour notre planète.

Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole

La signature du plan de financement du Grand Projet Ferroviaire Sud-Ouest représente une étape majeure pour ce projet d'aménagement structurant qui permettra enfin de raccorder la 4ème ville de France au réseau européen de la grande vitesse. Cette ouverture nationale et européenne sera un formidable atout pour désenclaver et renforcer l'attractivité de notre territoire, au bénéfice des acteurs économiques et de tous ses habitants. Ce projet a été rendu possible grâce à l'effort financier conséquent des collectivités territoriales partenaires, qui ont contribué à hauteur de 60 % à cet équipement stratégique d'envergure nationale.

Partenaire de la première heure du GPSO, le Conseil départemental s'est engagé à hauteur de 534,3 millions d'euros pour le tronçon Toulouse-Bordeaux et Bordeaux-Dax, devenant ainsi le deuxième financeur d'Occitanie. A présent que cette étape décisive est franchie, nous souhaitons que le chantier de ce grand projet puisse démarrer dès 2024, comme annoncé par le Premier Ministre en février dernier.

Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne



Le Conseil Départemental du Gers s'engage dans le financement du Grand Projet Sud-Ouest à hauteur de 14 millions d'euros. Cet engagement répond à plusieurs enjeux pour le Département du Gers : la réduction significative du temps de trajet Agen - Paris, l'accroissement de l'attractivité économique et touristique, le désenclavement des territoires ruraux, le développement des trains du quotidien, la protection de l'avenir de notre écosystème.

Philippe Dupouy, président du Conseil départemental du Gers

Nous avons avec la concrétisation du projet GPSO l'occasion de rapprocher Paris et l'international des familles landaises, des travailleurs et de nos jeunes. L'occasion aussi de rapprocher le bassin toulousain des Landes et du Pays Basque, de mettre en réseau les villes moyennes du grand sud-ouest et de développer les trains du quotidien. C'est aussi une occasion inespérée de développer le fret ferroviaire, mettre sur les rails les 10 000 camions qui tous les jours franchissent la frontière espagnole, se déversent sur nos routes, traversent nos villages et libèrent des tonnes de CO2.

Xavier Fortinon, président du Conseil départemental des Landes



Mettre le rail au service de l'aménagement du territoire.

Pour le Département du Lot, l'enjeu n'est pas uniquement la grande vitesse à Toulouse mais bien que le rail conforte le rail et irrigue tous les territoires. Le projet GPSO participera à pérenniser et même développer les mobilités par le rail, qu'il soit à grande vitesse ou via le réseau capillaire des TER sans oublier la ligne POLT. Voilà pourquoi le Département a décidé de se montrer solidaire des territoires du sud-ouest et de participer au financement de ce projet majeur d'aménagement du territoire.

Serge Rigal, président du Conseil départemental du Lot

La Ligne à grande vitesse dite « GPSO » est forcément un sujet majeur pour notre Sud-Ouest et pour les Pyrénées-Atlantiques. Elle l'est à plus d'un titre, au-delà de l'intérêt d'une liaison plus rapide et qualitative avec Paris. Car face à la nécessité de développer des transports décarbonés et face à l'engorgement de certains axes généré par le trafic routier international, nos territoires auront rapidement besoin d'intensifier les liaisons ferroviaires afin de répondre aux enjeux locaux de mobilité et d'environnement.

Si j'ai toujours milité en Pyrénées-Atlantiques pour le développement d'infrastructures ferroviaires rapides, fiables et bien cadencées, je veux également rappeler que les élus départementaux ont voté majoritairement le 11 décembre dernier pour un engagement financier du Département sous réserve d'une participation de l'ensemble des collectivités territoriales concernées par GPSO, d'un démarrage concomitant des travaux vers Dax avec ceux pour Toulouse et enfin d'une modernisation indispensable du réseau ferré actuel entre Bayonne - Dax et Pau - Dax.

Jean-Jacques Lasserre, président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques



Les Hautes-Pyrénées se félicitent du lancement du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest. Ce chantier déterminant permettra de renforcer l'accessibilité de tout notre territoire pyrénéen, et par conséquent son attractivité.

Michel Pelieu, président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées

Tant attendu par les habitants et les entreprises de notre région, le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest verra enfin le jour prochainement grâce à la volonté et à l'unité des collectivités territoriales concernées par ce dossier.

Le GPSO sera une infrastructure stratégique pour le désenclavement de nombreux territoires, dont le Département du Tarn. Il permettra ainsi de mieux connecter et rapprocher le Tarn aux grandes métropoles françaises et étrangères, comme Bordeaux, Montpellier, Paris, Barcelone, Amsterdam ou Londres. Pleinement intégré au réseau européen, le GPSO améliorera l'attractivité économique et touristique du Tarn. Pleinement conscient de l'intérêt et des atouts de cette ligne à grande vitesse, le Département s'engage à consacrer au total 46,5 millions d'euros, selon un versement annuel de 1,16 millions d'euros sur une durée de 40 ans.

Je suis satisfait de constater que la solidarité territoriale l'a emporté et permis le bouclage financier de ce dossier. La LGV est indispensable pour le développement économique, l'emploi et pour construire le Tarn de demain.

Christophe Ramond, président du Conseil départemental du Tarn



Le Tarn-et-Garonne est un département en pleine mutation qui comptera certainement 325 000 habitants en 2050. La croissance démographique y est régulière et soutenue.

De grands bouleversements sont à anticiper avec l'arrivée de la LGV, de l'échangeur de Lacourt Saint-Pierre sur l'A62 et la reconstruction du Centre Hospitalier de Montauban.

Je défends, de longue date, la nécessité pour notre territoire et son positionnement stratégique dans le Sud-Ouest européen, d'une accélération de la mise en service de cet équipement structurant, que constitue la LGV.

Notre engagement financier à hauteur de 100 millions d'euros nous engage et nous oblige. L'intégration d'une gare LGV à Bressols, au sud de Montauban, constituera un levier de développement et un gage d'attractivité, atouts décisifs pour le développement futur. Notre département s'engage avec enthousiasme dans ce projet en portant fièrement notre philosophie: courage, ambition et responsabilité.

Michel Weill, président du Conseil départemental du Tarn-et-Garonne

Comme elle l'a fait pour la LGV Paris-Bordeaux, l'Agglomération d'Agen participe avec responsabilité au plan de financement de GPSO et notamment de la LGV Bordeaux-Toulouse, assortie d'une nouvelle gare à Agen. Cette infrastructure est essentielle au développement de notre territoire. La ligne va ainsi influencer durablement le quotidien des agenais et tous les habitants de notre bassin de vie.

Jean Dionis du Séjour, président de la communauté d'agglomération d'Agen



La communauté d'agglomération de l'Albigeois s'engage auprès des autres collectivités territoriales d'Occitanie et de Nouvelle Aquitaine dans le financement du projet GPSO. Ce projet représente un atout pour le développement économique de la Région Occitanie dans son ensemble et permettra d'améliorer la desserte ferroviaire non seulement entre Toulouse et Bordeaux mais aussi sur le territoire albigeois grâce à des travaux d'aménagement connexes qui sont attendus par les habitants.

C'est le sens de la participation financière de la communauté d'agglomération pour permettre aux grands albigeois de bénéficier pleinement de l'accroissement de cadences de TER qui sera permise par la libération de faisceaux en gare de Toulouse.

Stéphanie Guiraud-Chaumeil, présidente de la communauté d'agglomération du Grand Albigeois

Depuis 2008, l'agglomération de Grand Auch Cœur de Gascogne est engagée sur le projet de ligne ferroviaire à grande vitesse de Paris à Toulouse et considère le Grand Projet du Sud-Ouest comme une opportunité. Il y a aujourd'hui une conjonction inédite des volontés Etat, Région, collectivités départementales et intercommunales en faveur de ce projet. Ce projet constitue une opportunité en matière de gain de temps (1 heure depuis Toulouse ou Montauban ; ½ heure depuis Agen) ; en matière de plus-value écologique. Le GPSO permettra de concilier accroissement inéluctable de la mobilité et recours aux modes de transports minimisant les incidences écologiques.

Notre département du Gers et plus particulièrement notre Agglomération ont besoin de ce projet. Il est indispensable pour notre attractivité que Toulouse garde et développe la sienne. L'absence de liaison LGV avec Paris, constituerait une fragilité supplémentaire de notre territoire.

Pascal Mercier, président de la communauté d'agglomération du Grand Auch – Cœur de Gascogne



Desservir le sud-ouest du pays et singulièrement l'aire métropolitaine toulousaine par une LGV permettra de placer notre large territoire sur le réseau européen de la grande vitesse. Alors que les interconnexions et les mobilités sont de plus en plus nombreuses, alors que le télétravail s'impose sans pour autant rompre totalement les besoins de déplacements, alors que le désir d'arrière-pays augmente au gré d'un certain nombre de changements de vie, les offres de mobilités constituent un déterminant majeur de l'attractivité des territoires. De même qu'au moment où le coût carbone des déplacements impose une plus grande modération pour agir face au changement climatique, le train doit redevenir une alternative crédible que les investissements de l'Etat et des collectivités entendent favoriser. Reste que l'aménagement du territoire impose en parallèle de poursuivre le travail engagé en faveur des mobilités du quotidien, en particulier au profit de la ligne POLT qui doit pouvoir bénéficier des mêmes égards tant elle contribue à assurer une desserte plus fine de nombreux bassins de vie. De même que les connexions entre nos villes d'équilibre et les futures gares LGV doivent être pensées dès à présent, par l'intermédiaire d'une contractualisation avec les différents partenaires, afin que chacun bénéficie des retombées de cet investissement. C'est dans cet esprit équilibré que la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors s'est engagée dans ce projet.

Jean-Marc Vayssouze-Faure, président de la communauté d'agglomération du Grand Cahors

Pour la 2ème fois, le Grand Dax financera le développement de la LGV dans le Sud-Ouest afin de raccourcir les temps de transports intérieurs et internationaux pour ses habitants, mais aussi afin de promouvoir des transports propres et durables sur son territoire".

Julien Dubois, président de la communauté d'agglomération du Grand Dax, maire de Dax



Mont de Marsan fait aujourd'hui figure d'enfant pauvre en matière de desserte ferroviaire. Le projet GPSO, et notamment son tronçon Bordeaux-Dax, constitue une chance historique pour notre territoire, pour son désenclavement et pour son attractivité.

GPSO, c'est la garantie du désenclavement et la possibilité de rallier Bordeaux en 35 minutes (contre 1h28 aujourd'hui), mais aussi Toulouse, Bayonne, Paris ou l'Espagne.

Autant d'opportunités que saisisront les salariés, les familles, les étudiants, offrant ainsi à notre territoire de nouvelles perspectives de qualité de vie et de développement.

Charles Dayot, président de la communauté d'agglomération de Mont-de-Marsan

L'arrivée de la LGV sur le territoire du Grand Montauban, avec une gare à Montauban-Bressols est une nécessité et une opportunité :
-Une nécessité car elle va permettre enfin de relier les capitales régionales de Bordeaux et Toulouse, via Montauban, à Paris par un mode de transport régulier, écologique et sécurisé ;
-Une opportunité car l'agglomération de Montauban, une des plus dynamiques de la Région (+1000 Habitants par an), se doit d'offrir à ses habitants et à ses entreprises toutes les opportunités de mobilité et de développement.

Cette ligne va continuer à accroître notre développement économique, via une ZAC, et humain en mettant Montauban à 2H50 de Paris, 1H de Bordeaux et 10 minutes de Toulouse. Il va de soi quelle rend d'autant plus nécessaire la création d'un nouvel échangeur sur l'A62 (Bordeaux) pour en améliorer l'accessibilité. Il ne faut pas craindre la modernité, mais préparer l'avenir de notre territoire, au moment où des transformations économiques et écologiques majeures ont lieu. La responsabilité des élus est d'accompagner le confort de vie et le bien-être des habitants.

Brigitte Barèges, présidente de la communauté d'agglomération du Grand Montauban



Face à l'enjeu d'avenir que représente la Ligne à Grande Vitesse Toulouse / Bordeaux, le Conseil Communautaire du Muretain Agglo s'est prononcé favorablement pour la mise en œuvre rapide de ce projet et il a exprimé son accord pour participer à un tour de table financier juste et équitable, à hauteur de ses capacités contributives réelles et soutenables pour ses administrés.

André Mandement, président de la communauté d'agglomération du Muretain

Relier Paris en moins de 4 heures, de gare à gare, voilà l'enjeu du GPSO vu depuis Pau.

Pour l'emploi, pour l'environnement, pour l'attractivité du Béarn. Pour relancer le fret ferroviaire aussi et alimenter la réouverture prochaine de la ligne vers Canfranc en Espagne. L'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées s'associe à l'ambition du Grand Projet Sud-Aquitain et a donc confirmé son intérêt sous réserve de la levée préalable de plusieurs conditions. La confirmation d'un gain de temps obtenu grâce à la ligne nouvelle Bordeaux-Dax d'au moins 20 minutes sur les liaisons entre Pau et Bordeaux ou Paris. L'engagement de la réalisation simultanée du projet GPSO et des travaux de modernisation de la ligne actuelle entre Dax et Pau, dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région (CPER), devant permettre une amélioration de la régularité des dessertes mais aussi des gains de temps de parcours de l'ordre d'une dizaine de minutes. L'engagement financier de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées est subordonné à l'approbation par chacune des collectivités de leur propre contribution financière au projet GPSO. Les annuités qui incombent à la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées ne devront être sollicitées qu'à compter du démarrage de la phase relative aux travaux Bordeaux-Dax.

François Bayrou, président de la communauté d'agglomération de Pau- Pyrénées



Dans le cadre de la belle unanimité occitane sur le GPSO, la communauté d'agglomération du Sicoval, vigilante et volontaire, est également pleinement engagée dans ce grand projet.

La LGV dans la région sera un point d'appui pour dynamiser la création de lignes de train de proximité.

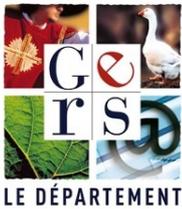
Les mobilités sont plus que jamais un enjeu majeur pour nos territoires.

Jacques Oberti, président de la communauté d'agglomération du SICOVAL

La communauté de communes MACS, de sa propre initiative, a souhaité affirmer son soutien à GPSO et sa solidarité avec l'ensemble des territoires d'Occitanie et de Nouvelle Aquitaine. Cette infrastructure, à dimension européenne, doit permettre de consolider le développement durable de notre territoire. Elle est un élément d'une réflexion globale sur les nouvelles mobilités de proximité ou à une échelle plus étendue.

Pierre Froustey, président de la communauté de communes de Marenne-Adour-Côte-Sud

Un projet porté par :



CONTACTS PRESSE

Préfecture de la région Occitanie

service-presse@occitanie.gouv.fr

05 34 45 34 45

